Image not found or type unknown

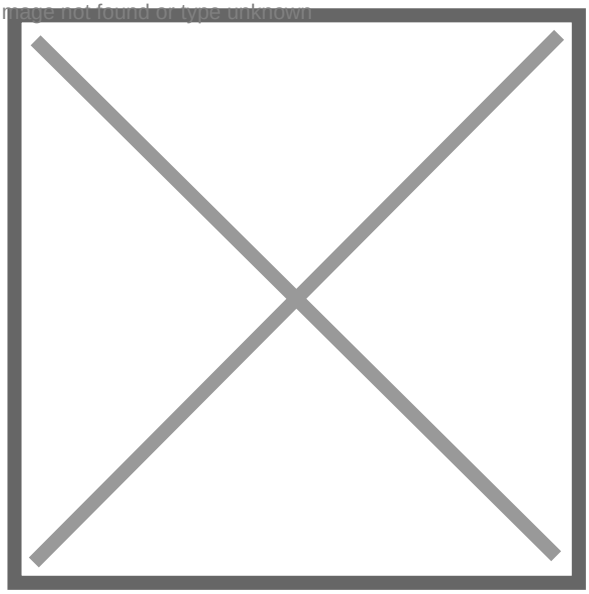

Liquidation judiciaire cessation de paiement

Par **faidi**, le **18/05/2010** à **13:57**

Bonjour,
je suis en liquidation judiciaire depuis le mois de février.

j'ai une maison mais je ne suis que l'usufruitier, est-ce qu'il peuvent me la vendre pour payer mes dettes? avec mon ex-femme j'ai fait une donnation

j'ai le notaire au moment du divorce, la maison appartient a mes deux enfants.

est-ce qu'il y a une soltution pour que je puisse la garder?
merci

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés